



Extrait du discours des vœux de Fromelles du 7 janvier 2024 : projets et perspectives

Je vais revenir maintenant sur les projets réalisés en 2023 et donner quelques perspectives.

Le site internet a été remis en route. Merci à Nathalie de s'en être occupée et de l'avoir dépoussiéré.

Nous continuons à communiquer via notre page Facebook (Commune de Fromelles, 1343 suiveurs de notre page, dont 4 % en Australie et 1 % au Royaume Uni). 1085 personnes aiment notre page.

L'application Panneau Pocket, avec 213 smartphones connectés à nos infos.

Et toujours nos infos municipales mensuelles. Pour le bulletin, nous évoluerons vers un modèle moins consommateur en encre et papier.

2022 s'est terminé avec la fin des travaux sur la salle de sport.

Notre équipe s'applique désormais à faire vivre la salle. Merci aux agents qui l'entretiennent et à Dominique Roussel, mon adjoint, qui facilite la vie des associations et ne lâchent les entreprises pour le service après-vente.

Le conseil municipal des jeunes travaille sur un projet innovant autour des valeurs du sport et de l'olympisme dans le cadre de l'appel à projets participatif de la MEL.

L'année 2023, à mi mandat, est une année de transition, pour consolider notre trésorerie après le projet de salle de sport, mais surtout pour préparer les projets de cette 2^{ème} partie de mandat.

Vidéo-protection : nous travaillons sur le sujet depuis 2 ans, en lien avec la gendarmerie et en concertation avec la commune d'Aubers. Dominique et Roger ont privilégié la couverture maximale tout en limitant les coûts d'ingénierie. C'est l'entreprise RESIPELEC qui a été retenue pour un montant d'un peu moins de 53 679 € HT.

Il y aura 5 caméras de lecture de plaque, et 4 caméras de vue d'ensemble.

Quasiment tout le territoire de Fromelles sera couvert, aussi par les caméras sur Aubers, Herlies, Fournes-en-Weppes et Le Maisnil.

Ceci ne permet pas de prendre en flagrant délit, mais d'améliorer la résolution des enquêtes par la gendarmerie en cas d'infraction.

Les angles de vue sont limités à l'espace public.

Ce projet est majoritairement subventionné par la MEL et la région.

Cimetière : le projet de reprise des concessions à l'état d'abandon se poursuit, l'entreprise Exhums Prestations commencera le transfert vers l'ossuaire communal des premières concessions concernées.

Cela permettra à la fois de retrouver plus de place autour du monument aux morts, de proposer des concessions dans l'ancienne partie du cimetière, sans devoir prendre plus d'emprise foncière en artificialisation, tout en respectant chaque dépouille des concessions abandonnées qui retrouvera une plaque à son nom dans l'ossuaire.

Mairie : les fenêtres à l'étage, en partie abîmée par l'humidité vont être changées, avec le soutien de l'état (DETR, et de la MEL).

Salle du temps Libre : nous avons préféré décaler pour mieux étudier certains points avec de fortes contraintes techniques et une nécessité de coordination entre les différents lots.

L'investissement, plus de 200 000 € comprend le remplacement des menuiseries (simple vitrage), retirer la toiture en amiante de la cuisine et re-isoler, améliorer l'accessibilité, intégrer une ventilation aux normes et surtout refaire totalement la cuisine pour permettre encore plus d'animations dans ce lieu.

C'est l'architecte Avant-Propos qui a été retenue pour l'étude.

Le démarrage du chantier sera repoussé à mai, la salle est donc disponible jusqu'aux vacances de printemps. Nous essaierons de limiter au maximum le temps d'indisponibilité de la partie salle.

Cadre de vie : Vieillissante, l'aire de jeux devant l'école sera remplacée. Ce sont les délégués de classe, qui ont fait choisir le modèle préféré des élèves.

La commission cadre de vie travaille avec le conseil municipal des jeunes sur des espaces extérieurs de fitness et de pumptrack.

Voirie : l'étude sur l'aménagement de centre bourg s'est poursuivie en 2023.

Nous avons ajusté en fonction des remontées faites lors de la réunion de concertation et du questionnaire auprès des riverains.

Les travaux devraient démarrer d'ici fin mars.

Le sens de circulation en sens unique rue des Vaulx et rue de l'église deviendra donc définitif. Plus d'espace sera donc donné aux piétons et cyclistes dont le déplacement actuel n'est pas toujours facilité dans ces rues.

La rue de l'église sera aussi plus végétalisée. Merci aux habitants qui ont répondu favorablement à l'installation de bac qui leur permettront de faire pousser des plantes grimpantes le long de façade.

L'expérimentation et la concertation ont permis d'ajuster le projet pour limiter le trafic et la vitesse (chicanes plutôt que les dos d'ânes, limitation de tonnage...).

La limitation de tonnage à 8 tonnes sera effective à l'issue du chantier, pour les rues des Vaulx et la rue de l'église.

Que les maires des communes voisines se rassurent, la limitation ne concernera pas la desserte locale. Qu'un transporteur de Fleurbaix qui livre à Beaucamps Ligny puisse passer par le centre de Fromelles peut se comprendre, qu'un semi remorque qui vient de Dunkerque pour descendre à Paris et passe par notre village n'a pas de sens, même si son GPS lui indique, à cause des bouchons sur l'A25 ou la RN41. Nos voiries et habitations ne peuvent le supporter.

Dans les autres décisions, les rues limitées à 30km/h seront étendues à tout l'hyper centre du village pour plus de cohérence.

La signalétique sera renforcée par le marquage au sol des limites à l'issue du chantier.

Enfin, toujours en lien avec ces limites et le re-aménagement du centre bourg, nous mettrons en place la priorité à droite sur toutes les rues limitées à 30 km/h.

L'ensemble du projet représente un ½ million d'euros pour la MEL.

Les autres secteurs ne seront pas en reste car nous enchaînerons avec l'étude de sécurisation de la rue de la Joirie (zones de croisement) et du plan cyclable sur la commune de Fromelles.

Commerce et service

Sur l'année 2023, nous avons mené une étude « objectif centralité » en lien avec la MEL, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Nous avons été à la rencontre des commerçants et artisans pour définir des axes d'amélioration. A ce titre, 2 places de stationnement à proximité des commerces Studio Kara et Côté Grange ont été ajoutées au projet voirie du centre bourg.

Vous aurez l'occasion de mieux découvrir l'activité de nos entreprises de services et de commerces au travers de petites vidéos.

Objectif centralité, c'est aussi une démarche de concertation avec les habitants. 40 % des foyers ont répondu à notre questionnaire.

Il en ressort que les Fromellois veulent :

- Convivialité, où l'on peut boire et manger (x2)
- Partage
- Lieu de rencontre intergénérationnel, d'entraide
- Mixité / ouverture à tous, Fromellois, visiteurs, randonneurs, des communes voisines
- Privilégiant les produits locaux

Pour concrétiser cela, le conseil municipal de Fromelles souhaite créer un nouveau bâtiment dédié à l'accueil de 2 professionnels et d'un espace partagé avec les associations de la commune.

Celui-ci devrait être installé au square de la bataille de Fromelles.

Le lieu devra prioritairement proposer :

- Un commerce offrant un dépôt de pain, de la petite restauration, un lieu de convivialité, plus d'autres propositions favorisant la mise en valeur des produits locaux.
- Un autre commerce / lieu de service / Artisan sur une offre différenciante. Sont exclus les professionnels de santé, les activités de service type banque, agence immobilière, profession libérale...
- Un espace ouvert aux associations.

L'objectif est d'ouvrir ce lieu pour 2026, en intégrant dans l'étude les porteurs de projet retenus. L'appel à manifestation d'intérêt sera ouvert jusque fin mars.

Avis aux candidats !

Mais nos projets ne s'arrêtent pas là.

Après avoir mené en novembre la concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables auprès de vous, la commune se donne des objectifs ambitieux pour amorcer une transition écologique d'ampleur.

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »

Quel chemin avons-nous parcouru depuis le discours de Jacques Chirac en 2002 au 4^{ème} sommet de la terre ?

Les évènements climatiques vont nous compliquer de plus en plus notre vie, provoqués par notre inconscience depuis 200 ans.

En ce moment, ce sont plutôt nos maisons et nos champs qui se noient à Fromelles. Mais ce n'est pas le fruit du hasard ou uniquement des fossés mal entretenus.

N'avons-nous pas fortement imperméabilisé nos espaces par les constructions et les parkings autour, est-il normal d'avoir autant de pluie début janvier là où enfant nous étions alors sous une épaisse couche de neige qui fondait plus lentement ?

Certes, j'ai demandé que de vraies mesures de prévention puissent être mené par la MEL pour mieux contenir les eaux pluviales mais sans changer nos modes de vies, notre façon de construire, de gérer la ressource en eau, nous continuerons à subir ces changements du cycle de l'eau

L'humanité est à la croisée d'une nouvelle ère : réchauffement climatique, horreurs commises par des groupes terroristes prêts aux pires horreurs, guerres en Ukraine et en Palestine, tensions internationales et replis sur soi, selon ses propres intérêts à court terme.

Rassurez-vous, la Terre survivra à l'Homme même si nous continuons à l'abimer. Mais quel avenir voulons-nous donner à nos enfants à qui nous leur avons emprunter cette planète ?

Nous ne reviendrons pas à l'âge de pierre mais nous devons redoubler d'effort pour assurer cette transition. Elle doit se faire aussi à l'échelle de notre commune, de ses habitants.

Rejeter la responsabilité sur l'autre un pays plus pollueur, ne fera pas avancer cette cause.

Pour cela le conseil municipal veut s'inscrire dans une démarche volontariste :

- Permettre à chaque habitant de comprendre le réchauffement climatique, de s'approprier des démarches simples pour diminuer notre empreinte carbone.
- Lancer les projets, au-delà d'une simple rénovation énergétique de nos bâtiments :
 - Le nouveau bâti qui va accueillir nos commerces, sera plus vertueux pour l'environnement.
 - Une surface imperméabilisée largement compensée par la végétalisation de nos espaces publics : une partie des voiries, verdissement de nos voyettes et allées du cimetière, désimperméabilisation d'une partie de la cour d'école, des allées du cimetières, de nos voyettes, des places de parking lors de leur rénovation.
Nous tiendrons désormais un compteur de l'imperméabilisation
 - Mieux protéger et valoriser nos espaces de nature, notre zone d'intérêt écologique faunistique et floristique.

- Ce sont les puits de carbone de demain.
- Devenir producteur d'énergie électrique en autoconsommation collective
- Redonner la place aux déplacements doux, qu'ils soient pour le travail ou le loisir.
- Atteindre en 2030, une baisse de 40 % de notre consommation énergétique publique nette (par rapport à 2013) soit en produisant une partie de notre électricité, soit par un diagnostic énergétique complet de nos bâtiments avec un plan d'action associé

C'est pour cela que nous avons sollicité l'aide de l'état pour assurer un accompagnement en ingénierie dans cette transition et nos projets.

La candidature de Fromelles a été retenue dans le département du Nord pour intégrer le programme Villages d'avenir. Ceci, avec 17 autres communes nous met à disposition un chef de projet mutualisé par l'état et plus facilement aux financements de fonds verts.

Mais je souhaite aller plus loin, chère madame Puccinelli, secrétaire générale adjointe, référente ruralité pour le département.

Fromelles souhaite candidater pour le financement d'un poste complet en ingénierie. L'aide de l'état rendra financièrement supportable ce renfort si nécessaire à notre transition écologique.

La commune et la ruralité sont des maillons indispensables à cette révolution verte. Pour que vive Fromelles, et les fromellois dans notre ruralité heureuse et durable !

Jean-Gabriel Masson
Maire de Fromelles